Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213501653-20260408-D_2026_42-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de MARCILLÉ-ROBERT

Département d'Ille et Vilaine, Arrondissement de Fougères-Vitré

Séance du 8 avril 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15
Quorum réuni
Date de la convocation : 02-04-2026
Date d'affichage :02-04-2026

L'an deux mil vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Madame BOISNARD Véronique, maire.
Présents : Mesdames et Messieurs : RESTIF Benjamin, COLAS Isabelle, LEPAGE Jérôme, LOAËC Gwénaëlle, CADIEU Stéphane, FAUCHON Pierrick, BEAUPERIN Philippe, RICORDEL Mélina, BIGOT Romain, BLANCHET Vanessa, ALEXANDRE Elsa, CORNEE Clémence et BIGNON Pablo.
Absents :
Absents excusés : AOUSTIN Sylvie
Pouvoirs : AOUSTIN Sylvie a donné pouvoir à FAUCHON Pierrick

A été élu secrétaire de séance : RESTIF Benjamin

Délibération n° 2026-42

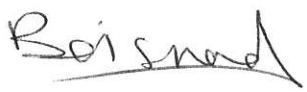
Finances : Approbation de la décision du conseil communautaire pour l'attribution d'une subvention au titre du « fond de concours » pour des travaux de mise en accessibilité du trottoir au n° 2 Le Boulevard

Madame Le Maire rappelle qu'un dossier de subvention dit « Fond de concours » a été envoyé à Roche aux Fées Communauté pour la mise en accessibilité d'un trottoir en centre bourg le 19-01-2026.
Lors de la séance du 10 mars 2026, le conseil communautaire a validé le projet et a accordé une subvention d'un montant de 2 446.44 €.
Madame Le Maire demande au conseil d'approuver cette décision.

Après avoir délibéré, Le conseil municipal à l'unanimité
➢ **APPROUVE** la décision du conseil communautaire d'attribuer une subvention à la commune d'un montant de 2 446.44 € pour la mise en accessibilité d'un trottoir en centre bourg.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme au registre, certifié exécutoire

La Maire, BOISNARD Véronique



Le secrétaire de séance, RESTIF Benjamin

